

LES INSTITUTIONS FRANCOPHONES

C) La diversité du monde associatif

Comme le montre la liste des organismes ci-dessous, les associations se sont d'abord formées sur le « modèle corporatiste » et regroupées en fonction de filières d'intérêts professionnels. Citons, à titre d'exemples :

- l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement de langue française (AIMF);
- l'Institut de droit d'expression française (IDEF);
- l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF);
- l'Association mondiale des médecins francophones (AMMF);
- le Richelieu international;
- le Conseil international des radios-télévisions de langue française (CIRTEF);
- la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF).

Ces différents réseaux (conférences, organismes, associations) s'inscrivent et se développent dans le cadre de la Francophonie internationale où ils forment, de par leur diversité et leur richesse, l'un des réseaux les plus dynamiques de la concertation francophone.

